

N°008 -2025/PR/ADET/DG/DO/DAF/PRMP/SD

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT DES MEMBRES DE L'UNITE DE GESTION DU PROJET DE RENFORCEMENT DE L'ADET POUR L'AMELIORATION DE L'ACCES ET DE LA QUALITE DE LA FORMATION DANS LES METIERS DES SECTEURS INDUSTRIELS

I- CONTEXTE GENERAL

Le Bénin s'est engagé dans un processus de réforme de son système éducatif avec l'adoption, en décembre 2019, de la Stratégie nationale de l'enseignement et la formation techniques et professionnels (SN-EFTP). Très tôt, le choix a été fait de mettre en œuvre le SN-EFTP en s'appuyant sur les secteurs économiques prioritaires identifiés par le Plan National de Développement (PND) 2018-2025 comme moteurs de l'accélération de la croissance économique sur lesquels le Bénin doit asseoir son développement. Ces six (6) secteurs prioritaires sont : l'agriculture, l'énergie, le numérique, le tourisme, l'hôtellerie et la restauration (THR), l'artisanat et l'ensemble constitué du cadre de vie, des infrastructures et des transports. Le développement d'un capital humain de qualité est donc une priorité dans chacun de ces secteurs. L'objectif est de « former des professionnels épanouis capables de répondre aux besoins d'une économie stable, durable et inclusive ». Concrètement, il s'agit : (i) d'améliorer les conditions d'accès et de performance de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels (EFTP) ; ii) mettre en place un système de suivi efficace pour l'amélioration continue de l'employabilité des stagiaires de l'EFTP ; (iii) développer une gouvernance plus inclusive, efficace et efficiente.

Pour soutenir la mise en œuvre de la stratégie de l'EFTP, le gouvernement du Bénin et l'Union Européenne ont convenu d'actions financées à travers le programme d'appui à la promotion de l'innovation, de l'enseignement technique et de la formation professionnelle (EFTP) pour l'emploi des jeunes. Ce programme est mis en œuvre par l'Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET), l'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) et la GIZ.

Le programme est décliné en 4 produits spécifiques interdépendants ci-après qui appuieront le gouvernement béninois dans la mise en œuvre des réformes de l'EFTP. Il s'agit de :

- (i) P1. la réhabilitation et la spécialisation de lycées techniques professionnels industriels, y compris les services connexes requis pour leur fonctionnement afin d'augmenter les capacités d'accueil des apprenants ;
- (ii) P2. l'amélioration de la qualité de la formation et l'adéquation de la formation professionnelle aux besoins du marché de l'emploi;
- (iii) P3. l'accroissement des capacités du secteur privé pour contribuer à une meilleure employabilité des jeunes sortants notamment via l'établissement de partenariats de coopération entre les structures de formation professionnelle et les acteurs du secteur privé ; et
- (iv) P4. le renforcement des capacités opérationnelles de trois agences clés du secteur de l'éducation au Bénin chargées de la mise en œuvre de la politique de l'EFTP, le développement de Sèmè city, et la construction des infrastructures.

Les actions de ce programme qui relèvent de l'ADET sont : (i) la réhabilitation de six lycées techniques professionnels (LTP) selon les normes requises et avec des aménagements appropriés pour les personnes à mobilité réduite et les besoins des jeunes filles, (ii) le recrutement d'une assistance technique pour l'exécution du programme (iii) l'élaboration des curricula selon l'approche par compétences, en intégrant les aspects genre, changement climatique et développement durable dans les formations et (iv) le renforcement de l'ADET pour l'amélioration de l'accès et de la qualité de la formation dans les métiers des secteurs industriels.

Dans le cadre de cette dernière action de renforcement de l'ADET, il est programmé la mise en place d'une Unité de Gestion du Projet (UGP) qui se chargera de la gestion administrative, technique et financière du financement de l'Union Européenne et, le cas échéant, de la Banque Européenne d'Investissement en cours d'instruction.

L'objectif général est de renforcer la capacité opérationnelle de l'ADET pour une mise en œuvre plus efficace et efficiente des projets du sous-secteur de l'EFTP.

L'Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET) lance ainsi le présent appel à candidatures pour le recrutement des membres de l'UGP. **Les candidatures féminines sont vivement encouragées.**

I. POSTE DU (DE LA) CHEF (FE) DE PROJET

En qualité de chef(fe) de Projet et sous l'autorité du Directeur Général, Coordinonateur du projet, il veillera à la mise en œuvre des activités du projet pour l'atteinte des résultats escomptés et ceci, dans le respect des documents de base du projet, notamment les accords de financement et les différents manuels. A ce titre, le Chef de projet est chargé de :

- assurer la coordination technique, l'animation de l'équipe du projet et les relations avec les structures étatiques, prestataires et partenaires ;
- identifier les risques et proposer des mesures correctives et les faire remonter à sa hiérarchie ;
- coordonner la mise en œuvre de toutes les activités du projet sur les plans administratif, technique et financier, conformément aux orientations du Directeur Général ;
- assurer le suivi des indicateurs de performance du projet ;
- rendre compte de manière continue au Directeur Général de l'évolution du projet ;
- participer au processus de capitalisation et aux divers travaux visant à l'amélioration fonctionnelle et technique de l'offre de l'Agence.

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

Le/la Chef(fe) de Projet, sous l'autorité du Directeur Général de l'ADET, Coordonnateur du projet, a pour responsabilités et tâches de :

- veiller à la bonne planification des activités du projet par la coordination des travaux d'élaboration des plans de travail annuel (PTA), des plans de passation de marchés (PPM), des termes de référence d'activités et tous autres documents à soumettre à l'avis de non-objection de l'Union Européenne ;
- préparer les sessions des comités de pilotage et des comités de suivi du projet ;
- assurer la mise en œuvre du projet et la production des rapports techniques et financiers et de tout rapport requis au cours de sa mise en œuvre ;
- organiser les audits techniques et financiers du projet selon la périodicité prévue.

Le/la Chef(fe) de projet est plus particulièrement responsable de la mise en œuvre opérationnelle du projet et doit rendre compte de manière continue au Directeur Général, Coordonnateur du projet. Il/elle devra travailler sur tous ces aspects en étroite collaboration avec les parties prenantes.

PROFIL REQUIS

- Avoir un diplôme d'études supérieures de niveau BAC + 5 au moins dans les domaines suivants: gestion des projets, économie, finances, ingénierie de formation, planification, statistique, ou tout autre domaine équivalent.
- Avoir au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle générale à un poste de niveau équivalent dont au moins cinq (5) ans dans un poste de coordination de projets de développement financés par les bailleurs de fonds (UE, AFD, Banque mondiale...).
- Avoir réalisé au moins une mission de suivi et évaluation sur un projet financé par un bailleur de fonds ou avoir occupé au moins un poste de directeur de la planification d'une institution ou structure publique.
- Atout : avoir exécuté ou participé à des travaux dans le sous-secteur de l'EFTP.

II. SPECIALISTE EN GENIE CIVIL

Le/la Spécialiste en Génie Civil aura pour mission de veiller, conformément au manuel de procédures et des règles de mise en œuvre du projet, au bon déroulement de l'ensemble des activités de construction et de réhabilitation relatives au projet. Il/elle est chargé(e) du suivi de toutes les opérations afférentes aux travaux de construction et de réhabilitation dans le cadre de la mise en œuvre du projet.

TÂCHES ET RESPONSABILITES

Sous la responsabilité du Chef de Projet, le/la Spécialiste en génie civil assure les tâches ci-après :

- veiller à la coordination des activités techniques et de contrôle de l'exécution des travaux et des marchés de fournitures de construction suivant les études techniques élaborées, les cahiers de charge et les documents contractuels ;
- proposer un calendrier d'activités de génie civil du projet et un tableau d'exécution détaillé des travaux en collaboration avec les entreprises adjudicataires de marchés et sous le contrôle de l'ACISE ;
- participer à l'élaboration des dossiers d'appels d'offres et de consultation des entreprises en particulier des spécifications techniques pour les marchés de travaux et matériels de construction ;
- participer au dépouillement et à l'analyse technique des offres relatives aux marchés de travaux dans le cadre de la commission interne de passation des marchés ;
- participer avec le SPM à la préparation et à la gestion des contrats de marchés pour les projets de construction, les études techniques et la supervision des travaux ;
- participer à la réception des travaux et à la validation des études de travaux;

- assurer, en collaboration avec l'ACISE, la supervision technique de l'exécution des travaux de construction à savoir, la surveillance des chantiers et la réalisation des comptes rendus de visite de chantier, le contrôle de l'exécution des spécifications techniques et des cahiers de charges, la certification technique des factures pour paiement et des décomptes des entreprises, la préparation des ordres de service, la réception des ouvrages, etc. ;
- établir des rapports mensuels sur l'état d'avancement des travaux ;
- exécuter toutes tâches à lui confiées par ses supérieurs hiérarchiques en relation avec son domaine d'intervention.

L'étendue des missions, tâches et responsabilités du (de la) Spécialiste en génie civil est fixée dans le cadre du rôle qui lui est confié au sein de l'ADET.

PROFIL REQUIS

- Avoir un diplôme d'ingénieur en génie civil (Bac + 5) ou tout autre diplôme équivalent.
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans le domaine des BTP, dans un poste lié à la gestion ou au suivi des travaux de construction d'ouvrages d'envergure ou dans les études techniques de mise en place de ces infrastructures.
- Avoir réalisé au moins 3 missions en génie civil (études architecturales et techniques et suivi des travaux de construction d'infrastructures publiques) sur des projets financés par les bailleurs de fonds internationaux, dont l'Union Européenne.
- Avoir l'aptitude physique pour supporter des conditions de travail parfois contraignantes et des séjours prolongés sur le terrain.
- Maîtriser les outils informatiques de spécialité (Autocad, MS Project, Arche, Robobat, etc.).
- Avoir une excellente maîtrise du français.
- Avoir réalisé trois (3) missions de suivi et contrôle des travaux de construction des infrastructures dont au moins un (1) dans le secteur de l'éducation.
- Avoir réalisé ou participé à deux (02) missions relatives aux ouvertures et évaluation des offres pour le recrutement des entreprises de travaux ou bureau d'études ou de contrôle de projet dont au moins un (01) sous financement de bailleurs de fonds internationaux.

III. SPECIALISTE EN SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE

Le/la Spécialiste en Sauvegarde Environnementale, sous la responsabilité du Chef de Projet, a pour principale mission d'assurer le respect des règles et des normes indispensables pour la performance environnementale et climatique du projet conformément à la législation béninoise et au système de sauvegarde intégré de l'UE.

TÂCHES ET RESPONSABILITES

Le/la Sauvegarde Environnementale et Sociale a pour tâches et responsabilités de :

- aider à la planification des activités du projet en matière de sauvegarde environnementale conformément aux Etudes d'impact Environnemental et Social (EIES), aux Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES), et aux mesures de résilience climatique et de sobriété carbone ;
- participer à l'élaboration des plans de travail et de budget annuels (PTBA) en définissant les besoins en études, formations et toute autre activité en matière de sauvegarde environnementale et climatique et veiller à leur réalisation ;
- assurer la conformité des actions du projets avec les lois et réglementations en matière de sauvegarde environnementale et sociale au Bénin ainsi qu'avec les normes de la UE;
- assurer la prise en compte à toutes les étapes du projet des exigences environnementales et climatiques nationales applicables et celle du Bailleur de fonds (UE) ;
- participer à la préparation des Dossiers d'Appel d'Offres (DAO) en veillant à l'intégration, aussi bien dans le DAO que dans les marchés/Contrats de travaux, des clauses environnementales et sociales à respecter par l'Entreprise/Maitre d'œuvre ;
- coordonner la réalisation des études complémentaires de mise en conformité climatique des études d'ingénierie des LTP, suivies de la revue technique des DAO afin d'assurer la conformité des infrastructures aux conditions hydro-climatiques des zones d'intervention et l'intégration des impacts du changement climatique dans les phases de conception, d'exécution et de maintenance des établissements ;
- appuyer la mise en œuvre des recommandations des études complémentaires de mise en conformité climatique des études d'ingénierie et architecturales des LTP dans les DAO et l'exécution des travaux ;

 3

- appuyer les spécialistes en passation des marchés à s'assurer que les documents de passation de marchés, y compris les appels d'offres, incorporent entièrement les aspects environnementaux, sociaux et climatiques, ainsi que les mesures de suivi et d'atténuation des impacts telles que définies dans les études de conception, faisabilité et les clauses et prescriptions environnementales telles que détaillées dans les instruments de sauvegarde environnementale, les coûts et délais ;
- assurer le suivi de la mise en œuvre du PGES lors des travaux et participer à la collecte de l'ensemble des données permettant de faire le suivi-évaluation du volet environnemental et climatique du projet ;
- faire des appréciations conjointes avec les entreprises des travaux en matière de suivi et de respect des dispositions HSE sur les chantiers ;
- assurer le respect des aspects contractuels des entreprises relatifs aux dispositions environnementales et sociales ;
- valider et veiller à la mise en œuvre des PGES chantier et autres plans spécifiques par les entreprises en charge des travaux ;
- Suivre et la mettre en œuvre le plan de consultation des acteurs conformément aux PGES, et l'ensemble des exigences applicables ;
- mettre en place et le suivre l'opérationnalisation du mécanisme de gestion des plaintes du projet ;
- veiller à la prise en compte effective des enjeux environnementaux et climatiques à toutes les étapes incluant la réalisation des activités sur le terrain par les différents acteurs (acteurs de la planification des activités, prestataires, bénéficiaires des activités, etc.) ;
- assurer le suivi et l'évaluation des indicateurs environnementaux et climatiques consignés dans les PGES du projet ;
- assurer le suivi et l'évaluation des différentes activités du projet en vue d'apprécier l'effectivité de la prise en compte des mesures de sauvegarde environnementale et climatique ;
- développer un système de coordination et d'échanges avec d'autres institutions à l'échelle communale, régionale et nationale, en occurrence l'Agence Béninoise pour l'Environnement (ABE) pour mieux prendre en compte les préoccupations environnementales à chaque niveau ;
- animer des séminaires de renforcement de capacités en matière de gestion de l'environnement et le changement climatique ;
- produire les rapports mensuels de suivi environnemental et social rendant compte de la mise en œuvre des aspects environnementaux et sociaux sur le projet ;
- assurer la pré-réception environnementale et sociale des travaux avant la réception provisoire des travaux ;
- contribuer à la réception provisoire et définitive des travaux conformément aux spécifications environnementales et climatiques des différents contrats/ marchés ;
- exécuter toutes tâches à lui confiées par ses supérieurs hiérarchiques en relation avec son domaine d'intervention ou allant dans le sens de l'amélioration du suivi du projet et de la réalisation des objectifs de l'Unité de Coordination.

PROFIL REQUIS

- Avoir un Diplôme de niveau Bac+5 ans en gestion de l'environnement, génie de l'environnement, aménagement et gestion des ressources naturelles, sciences naturelles (Ecologie, Biologie, Botanique, etc.), géographie ou tout autre domaine jugé équivalent et ayant l'environnement comme base.
- Avoir au moins cinq (5) ans d'expériences professionnelles en gestion environnementale et climatique, mise en œuvre et suivi de PGES.
- Avoir réalisé ou participé au moins à cinq (5) missions d'élaboration d'EIES.
- Avoir réalisé ou participé à deux (02) missions de suivi et surveillance environnementale et sociale de PGES de projets de développement financés par les Partenaires Techniques et Financiers (UE, BM etc.) au cours des cinq (05) dernières années (2019-2023).
- Avoir réalisé ou participé à deux (2) missions en matière de gestion et d'intégration des questions climatiques (adaptation & atténuation) dans le cadre des projets infrastructurels.
- Avoir des formations complémentaires en matière d'évaluation environnementale et sociale, changement climatique, ou toutes autres formations spécifiques incluant le développement durable au cours des cinq (5) dernières années serait un atout.




IV. SPECIALISTE EN SUIVI-EVALUATION

La mission du (de la) Spécialiste en Suivi-Evaluation consiste, sous la responsabilité du Chef de Projet, à veiller à la mise en œuvre du dispositif de suivi évaluation du projet en collaboration avec les autres spécialistes.

TÂCHES ET RESPONSABILITES

Sous la responsabilité du Chef de Projet, le/la Spécialiste en suivi évaluation assure les tâches ci-après :

- Mettre en place le mécanisme et les outils de suivi évaluation du projet.
- Elaborer le manuel de suivi évaluation, veiller à sa mise à jour périodique et à son utilisation pour l'élaboration des plans de suivi et d'évaluations annuelles y compris le suivi du cadre de résultats du projet.
- Veiller à l'élaboration des outils de suivi évaluation ainsi que des enquêtes devant servir à renseigner certains indicateurs de performance du projet, y compris les formats de rapport périodique et de documentation de mise en œuvre du projet et veiller à leur diffusion en interne et en externe.
- Contribuer à l'élaboration des rapports consolidés et des rapports d'activités du projet (y compris les indicateurs de performance) conformément aux dispositions du manuel de suivi évaluation et veiller à leur diffusion.
- Définir et superviser la mise en œuvre du mécanisme de capitalisation des bonnes pratiques du projet et veiller à leur diffusion.
- Exécuter toutes tâches à lui confiées par ses supérieurs hiérarchiques en relation avec son domaine d'intervention.

L'étendue des missions, tâches et responsabilités du Spécialiste en Suivi Evaluation est fixée dans le cadre du rôle qui lui est confié au sein de l'ADET.

PROFIL REQUIS

- Etre titulaire d'un BAC+5 au minimum en économie, en statistique, en planification ou dans tous autres domaines équivalents.
- Disposer d'une expérience professionnelle d'au moins 05 ans en suivi évaluation.
- Expériences étoffées d'au moins 3 ans en tant que spécialiste suivi évaluation dans les projets financés par les partenaires techniques et financiers, notamment par l'UE.
- Avoir les compétences pour développer et/ou gérer une plateforme numérique de planification.
- Avoir une grande capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction des rapports.
- Avoir exécuté ou participé à une mission/travaux dans le sous-secteur de l'EFTP (atout).

V. SPECIALISTE EN PASSATIONS DES MARCHES

Le/la Spécialiste en Passation de Marchés (SPM) fait partie de l'équipe du projet installée à l'ADET. Il/elle est directement rattaché(e) au Chef de Projet et entretient des liens fonctionnels avec les autres membres de l'ADET. Le/la Spécialiste en Passation de Marchés devra mettre en place une organisation administrative efficace capable de garantir la réalisation de toutes les activités liées à la passation de marchés en conformité avec les directives et les règlements requis.

TÂCHES ET RESPONSABILITES

Sous la responsabilité du Chef de Projet, le/la Spécialiste en Passation de Marchés (SPM) assure les tâches ci-après:

- contribuer à la mise en place et à la mise à jour des instruments de base de la passation de marchés dans le respect strict de l'Union Européenne (manuel de passation des marchés et documents de gestion des marchés conformes aux exigences du manuel d'exécution du projet) ;
- mettre en place des outils de gestion des marchés adaptés aux besoins du projet, dont le plan annuel de passation des marchés et sa mise à jour périodiquement ;
- développer des mécanismes de suivi de l'exécution des contrats, des procédures et pratiques nécessaires à la transparence, l'intégrité et la traçabilité du système de passation des marchés, notamment la publication et le système de classement.

Le (la) SPM exécute toutes tâches à lui confiées par ses supérieurs hiérarchiques en relation avec son domaine d'intervention.

PROFIL REQUIS

- Être titulaire d'un diplôme supérieur (BAC + 5) en Gestion des marchés publics, Droit Commercial, Finances publiques, administration publique, ou tout autre domaine équivalent.

- Avoir un minimum de huit (08) années d'expériences professionnelles en matière de passation de marchés dont trois (03) ans au moins en tant que Spécialiste en passation des marchés sur les projets financés par les PTF (UE, Banque mondiale, etc...).
- Avoir une excellente connaissance des techniques de passation des marchés publics en général et des règles et procédures de passation des marchés des bailleurs de fonds multilatéraux dont l'Union Européenne.
- Avoir une solide connaissance des logiciels courants (Word, Excel, Power Point) et des plateformes (SIGMAP, PRAG...).
- Avoir une excellente capacité rédactionnelle en français, ainsi qu'une bonne aptitude pour la communication et le travail en équipe sous pression.
- Avoir une Bonne capacité d'analyse et de synthèse.
- Avoir une bonne capacité de résolution des problèmes liés à la Passation de marchés publics.
- Avoir fait des formations professionnelles en Passation des marchés.

VI. COMPTABLE

Sous la responsabilité du Chef de Projet et le contrôle du Directeur de l'Administration et des Finances, le/la Comptable assure la gestion financière et comptable du Projet dans les conditions et les délais requis et ce conformément aux principes comptables généralement admis tels qu'ils sont rappelés dans le manuel de procédures.

TACHES ET RESPONSABILITES

- assurer la mise en place et le bon fonctionnement du système comptable et du manuel de procédures ;
- assurer la tenue des documents comptables en vue du classement et de l'enregistrement des transactions financières, ainsi que de l'apurement des comptes au niveau du projet ;
- suivre l'évolution des dossiers de décaissements dans le circuit de la chaîne des dépenses publiques ;
- s'assurer de la tenue régulière des comptes du projet ; gestion des stocks ; suivi des fournisseurs ;
- suivre régulièrement la gestion de la trésorerie du projet, alimentation de la caisse et des stocks ;
- participer à la rédaction des rapports ;
- s'assurer de la bonne gestion de la comptabilité financière, analytique et matières ;
- participer à l'élaboration des états financiers annuels du projet (bilan, Tableau emplois - ressources (TER), etc...) ;
- participer à la préparation et à l'organisation de l'audit externe annuel et de la revue à mi-parcours ;
- exécuter toutes tâches à lui confiées par ses supérieurs hiérarchiques en relation avec son domaine d'intervention.

PROFIL REQUIS

- Être titulaire d'au moins un diplôme de niveau BAC+3 en comptabilité/audit/gestion ou dans tous autres domaines équivalents.
- Avoir une expérience avérée d'au moins cinq (5) ans dans un poste similaire.
- Avoir une expérience d'au moins cinq (5) ans dans la pratique comptable conforme au SYSCOHADA révisé.
- Avoir réalisé au moins 3 missions similaires dans un projet financé par des bailleurs de fonds multilatéraux ou justifier d'au moins trois ans en qualité de comptable dans un projet financé par des bailleurs multilatéraux.
- Avoir la Connaissance et la maîtrise souhaitées du logiciel TOMPRO, SUCCESS, etc.
- Être apte à travailler sous pression dans un contexte pluridisciplinaire.

VII. DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature pour chacun des postes est composé de :

- une copie de la carte nationale d'identité valide ;
- une lettre de motivation adressée à Monsieur le Directeur Général de l'ADET ;
- un curriculum vitae détaillé ;
- une copie des attestations ou certificat de travail justifiant les expériences professionnelles ;
- une copie des diplômes et attestations de formation.

L'ADET se réserve le droit de réclamer les originaux aux fins de vérification.

Le dossier de candidature contenu dans une enveloppe scellée et portant la mention « **Candidature pour le poste de (préciser le poste)** », doit être déposé au plus tard le **Lundi 11 Août 2025** tous les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, au **Secrétariat de l'ADET sis au 2ème étage de l'Immeuble TWECY MELO - 28, Rue du Commerce 5.123 – COTONOU**, E-mail : **secretariat_adet@adet.bj**, Tél (+229) 01 53 22 22 22.

NB : Tout dossier de candidature déposé hors délai ou déposé sous pli non scellé sera rejeté.

VIII. SELECTION

La sélection se fera en deux étapes à savoir

- La présélection sur étude de dossiers de candidatures reçus.
- La sélection après un entretien d'embauche avec les candidats présélectionnés.

Seuls les candidat (e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

L'ADET se réserve le droit de ne pas donner suite au présent avis de recrutement, sans aucun préjudice.

Cotonou, le **25 juillet 2025**

Pour l'Agence de Développement de l'Enseignement Technique,
Le Directeur Général

